

La grenouille et le bœuf

« *Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages* » (La Fontaine)

Si on laisse faire nos politiciens, en 2020 la Belgique devra supporter un taux d'occupation spatial on-shore(à terre) 4,75 fois aussi important que celui des Etats-Unis d'Amérique !

La presse a amplement commenté les dernières déclarations du président Obama en matière de renouvelables. Du coup, en pleine crise, les actions des photovoltaïques et de l'éolien ont fait des bonds énormes. Et pour cause : le plan extrêmement ambitieux de viser 20% de renouvelables en 2020 et 25% en 2025 a provoqué un essor spectaculaire aussi bien en photovoltaïque (l'allemand Q-Cells, l'U.S. MEMC Electronic Materials Inc, et le chinois China's LDK Solar Co Ltd) que chez l'incontournable éolien danois Vestas. Pas pour autant chez les citoyens, qui ont d'autres problèmes de survie économique à régler, mais bien chez les capitalistes qui ont bien retenu l'énorme niveau de subsidiation qu'Obama leur promet.

Selon les déclarations d'un expert de son administration, le but premier serait d'ajouter, en trois ans, 20GW d'éolien et 4GW de géothermique et solaire afin de doubler la base de puissance renouvelable actuelle de 24GW. Remarquons que la quote-part de l'éolien dans le renouvelable se situerait alors aux environs de 40%.

Dans ce pays de la démesure, toute démesure paraît normale. C'est ainsi qu'une firme californienne a obtenu l'autorisation de développer, dans l'Oregon, le plus grand windfarm au monde avec 303 éoliennes de 3MW !

Vous direz, c'est énorme. Mais attention, la Belgique va faire mieux !

Dans ce qui suit nous allons étudier les dernières déclarations du Ministre Magnette en matière de la quotité de renouvelable (13%) que la Belgique vise pour 2020 et de sa répartition. D'après les extrapolations du Bureau du Plan (Working Paper 21/08/08), il est vraisemblable que la quotité éolienne dans le renouvelable sera de 40%.

Les déclarations récentes du Président Obama ont dévoilé l'objectif en matière de renouvelables : « 10 percent of the country's electricity from renewable sources by 2012 and 25 percent by 2025 ». Une interpolation linéaire permet de voir que cela nous donne, pour 2020, une quotité de renouvelable de 19,23%.

Voici donc quelques calculs élémentaires permettant d'évaluer le nombre d'éoliennes (2MW) à taux de charge 20% en 2020 ainsi que leur occupation spatiale.

	indicateur	référence	résultat
1	Superficie USA	Wikipedia	9 629 048 km ²
2	Superficie BE	Idem	30528 km ²
3	Population USA	Idem	302 074 000
4	Population BE	Idem	10 584 534
5	Densité de population USA	(3) : (1)	31,37h/km ²
6	Densité de population BE	(4) : (2)	346,72h/km ²)
7	Consommation 2009 USA	Stat USA	3816TWh/an
8	Consommation 2008 BE	Stat Mineco BE	86TWh/an
9	Consommation USA 2020	Extrapolation	4489TWh/an
10	Consommation BE 2020	Rapport AMPERE	100TWh/an
11	Consommation/hab USA	(7) : (3)	11,98 MWh/an
12	Consommation/hab BE	(8) : (4)	8,10 MWh/an
13	Quotité de renouvelable USA	interpolation déclaration Obama	19%
14	Quotité de renouvelable BE	Paquet climat/énergie	13%
15	Renouvelable USA 2020	(13) x (9)	853TWh/an
16	Renouvelable BE 2020	(14) x (10)	13TWh/an
17	MWh on-shore USA 2020	0,5 x 0,4 x (15)	172,65TWh/an
18	MWh on-shore BE 2020	0,5 x 0,4 x (16)	2,6TWh/an
19	Eoliennes on-shore 2MW USA 2020	[1000 x (17)] : [8760 x 0,2]	98545
20	Eoliennes on-shore 2MW BE 2020	[1000 x (18)] : [8760 x 0,2]	1484
21	Occupation spatiale USA	(19) : (1)	0,01023 éoliennes par km ²
22	Occupation spatiale BE	(20) : (2)	0,04861 éoliennes par km ²
23	Rapport occupation BE/USA	(22) : (21)	475%

Petit commentaire. Si la densité de la population belge est 11 fois celle des USA, la consommation électrique rapportée par habitant est de 50% moindre. Malgré cela, le tableau montre que le taux d'occupation spatiale des éoliennes belges on-shore en 2020 est de

475% plus élevé que celui des USA.

L'excellente fable de la Fontaine « la grenouille et le bœuf » est donc parfaitement d'application : un pays 315 fois plus petit s'imposerait un taux d'implantation éolien 4,75 fois aussi grand !

Mais vous me direz que c'est le prix à payer pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique ? Faux ! Le système (éoliennes et centrales d'appoint indispensables pour fournir du courant quand il n'y a pas de vent) émet encore 80% du CO₂ de ce que les centrales à gaz émettraient sans éoliennes ! Il ne faut donc pas confondre l'intérêt des éoliennes en matière de dépollution (négligeable) et de source d'énergie renouvelable (non négligeable).

Notre organisation plaide pour un moratoire de l'éolien wallon et préconise un glissement significatif vers le far-shore, qui est bien plus performant, minimise les nuisances, et ne pose aucun problème d'organisation spatiale ni de capacité pour satisfaire à nos obligations internationales.

Nous comptons donc sur la clairvoyance de nos hommes politiques pour revoir à la hausse la quotité du fédéral en far-shore. Ce faisant nous éviterons cette horrible « pollution visuelle » reconnue jusque dans la jurisprudence administrative, les nuisances multiples pour les citoyens (sonores, infrasonores, stroboscopiques), la dévaluation du patrimoine immobilier des riverains et l'illégalité flagrante qui caractérise la prolifération éolienne actuelle en Wallonie, qui ne respecte ni le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, ni la Convention Européenne du Paysage.

Pour VentdeRaison <http://ventderaison.com>
 Guido van Velthoven
 coordinateur général